

Banc d'Arguin -Conche Sud

L'APBA avec l'appui du président des ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon Thierry Lafon, a procédé, le 2 juillet, au balisage d'accès de la conche sud du Banc d'Arguin

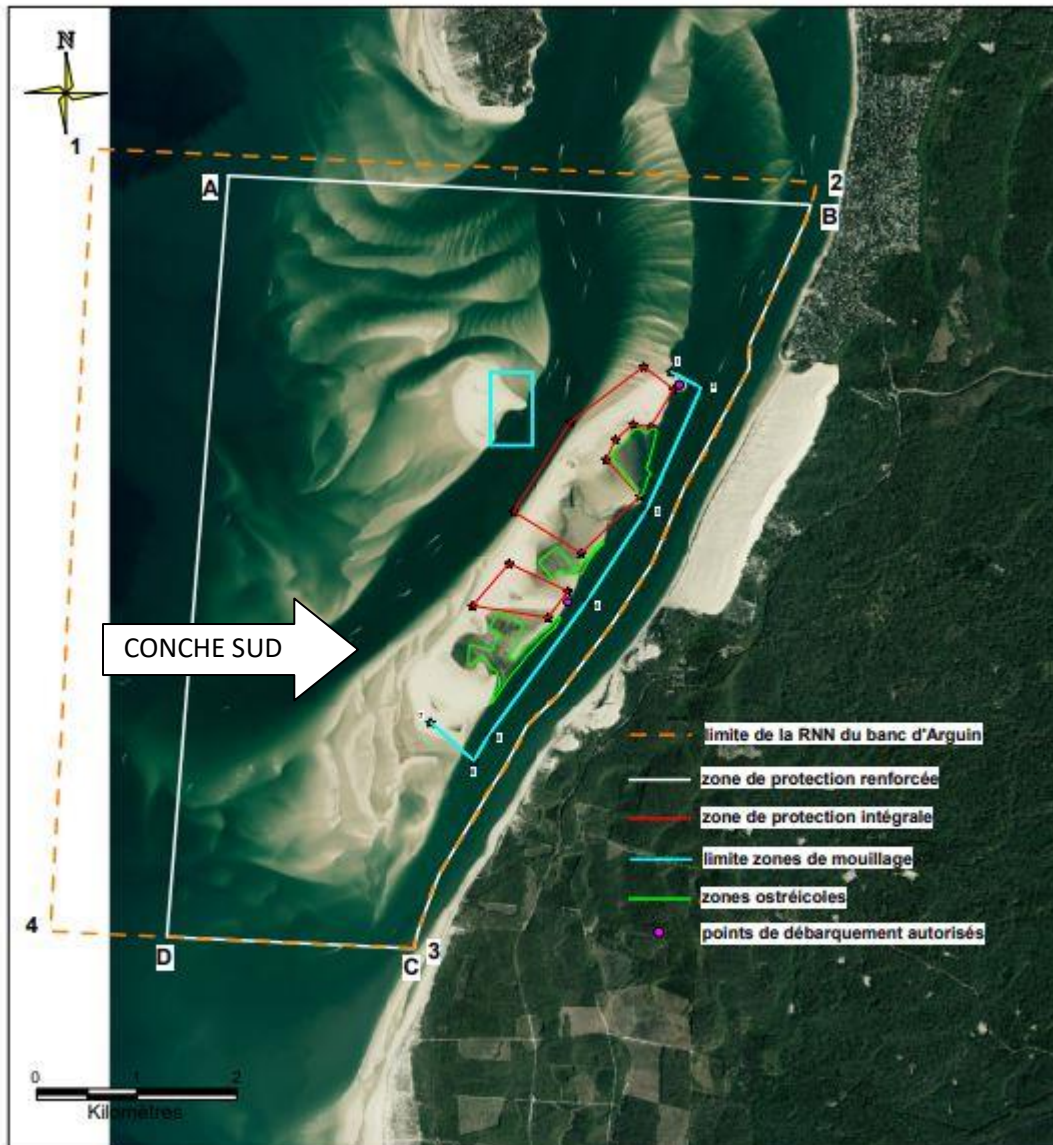


En effet pour le plaisancier l'accès à cette conche n'est pas toujours évident, c'est pourquoi nous avons accroché des marques vertes et rouges sur les « pignots » (piquets) délimitant et protégeant les parcs à huîtres.



Nous avons déjà balisé ce chenal en collaboration étroite avec des ostréiculteurs volontaires, représentés par Olivier Laban.

L'APBA profite de ce balisage pour vous rappeler que dans cette conche et au-delà de cette dernière en partant vers le sud les plaisanciers peuvent mouiller et stationner sur le sable pendant le jour, l'interdiction de passer la nuit au banc est toujours maintenue. Elle rappelle que ces endroits sont protégés et que chacun doit s'y comporter avec respect (déchets divers à rapporter, discrétion, etc..).



Source: CCIM 23 - SBA
Maireville, 30 Carte 2016 - reproduction interdite

Définitions :

1. **Zone de protection renforcée** : Zone surveillée et **Comportement respectueux** de l'environnement.
2. **Zone de protection intégrale** : **Interdiction de pénétrer**, zone réservée aux oiseaux seuls.
3. **Limites zone de mouillage** : Pendant la **durée du jour**, droit de mouiller hors parc ostréicoles, droit de stationner sur le sable, ou d'accoster ou de jeter l'ancre. Le plus **grand respect de l'environnement** est attendu : ramassage des déchets, pas de déchets organiques, pas de mégots de cigarette, etc...

4. **Zones ostréicoles : le plus grand respect pour nos amis ostréiculteurs** est attendu. On n'y pénètre ni à pied ni en bateau. Une grande attention à respecter leur travail est attendue.
5. Les **points bleus** dont les points de débarquement autorisés pour l'UBA. Ne pas les encombrer pour laisser les **professionnels du tourisme** travailler.

La vitesse est limitée à **5 nœuds** dans le chenal d'accès au Banc d'Arguin.

Entre le port d'Arcachon et le chenal du Banc d'Arguin les nombreux bancs de sable, à peine recouverts à marée basse, incitent à la plus grande prudence.

L'APBA envisage de définir et publier un chenal d'accès dans les prochaines semaines.